

AFFAIRE N° 7

LETTRE DE Mme CARRERE a.s. vente IMMEUBLE servant d'école au BRULE

Le MAIRE. - Par lettre en date du 25 Septembre 1952 Mme Raphaël CARRERE proposait à la Commune son immeuble servant d'école au Brulé pour la somme de 1.250.000 Rs.

Sa proposition a été soumise à Monsieur le Directeur des Domaines qui a fixé le prix de l'immeuble à 800.000 Rs.

Ayant eu notification de la lettre de M. le Directeur des Domaines, Mme CARRERE nous adresse la lettre suivante:

Saint-Denis, le 25 Janvier 1953

Madame Vve Raphaël CARRERE - Saint-Denis
à Monsieur le SENATEUR-MAIRE - ST-DENIS -

Monsieur le Sénateur-Maire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre me transmettant copie d'une lettre du service des Domaines, évaluant mon immeuble du Brulé à 800.000 Rs. Je puis croire comprendre que ce chiffre s'applique à l'immeuble principal seulement qui sert d'école actuellement.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le fait que ma propriété comporte également une longère de quatre pièces qui sert de logement à l'institutrice. Cette longère qui n'est pas un sabanon comprend une véranda sur le devant. Elle a un plancher de natte, des portes et des fenêtres en bois et vitrées. Le tout en bon état. Il y aurait également je pense à tenir compte de la valeur du terrain.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir porter ces faits à la connaissance de votre conseil municipal et j'espère que celui-ci acceptera d'évaluer l'ensemble à 1.000.000 de francs.

Espérant une réponse favorable, veuillez agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de mes respectueux sentiments./.

Signé: A. CARRERE.

Après échange de vue le Conseil, à l'unanimité, décide de soumettre à nouveau à la Direction des Domaines, la lettre de Mme CARRERE pour une nouvelle évaluation.